



Commission
politique

Rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone

Rapport de la Commission politique,
présidée par Christophe-André Frassa (France)

Québec, Canada
14-15 mai 2022

De janvier à avril 2022

Sommaire

4	Introduction	48	Veille électorale depuis le 1^{er} janvier
6	Regard sur les situations politiques dans l'espace francophone	48	Serbie
8	Sections suspendues	49	Sénégal
8	8 République arabe syrienne	49	Hongrie
10	10 Mali	49	France
13	13 Tchad	56	Calendrier électorale de l'année 2022
16	16 Guinée		
20	20 Tunisie		
23	23 Burkina Faso		
28	Sections mises sous alerte		
28	28 Bénin		
30	30 Cambodge		
32	32 Haïti		
34	34 République centrafricaine		
36	Autres situations politiques		
36	36 Ukraine (et pays limitrophes)		
38	38 Canada		
39	39 Cameroun		
41	41 République démocratique du Congo		
43	43 Côte d'Ivoire		
44	44 Niger		
46	46 Guinée Bissau		

INTRODUCTION

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est un observateur attentif des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. En ce sens, elle joue un rôle actif en tant que vigie de la démocratie et propose des mesures qui visent à accompagner les États en situation de crise, de sortie de crise et de transition démocratique.

En vertu des Mécanismes de vigilance démocratique et de sanctions, adoptés par l'Assemblée plénière le 10 juillet 2017 et annexés aux Statuts de l'APF, trois dispositifs adaptés et gradués ont été mis en place par l'APF : la suspension, la mise sous observation et la mise sous alerte.

Suspension

La suspension trouve application en cas de « rupture de la démocratie », de « violations massives des droits de l'Homme » reconnues par la jurisprudence internationale et visées dans les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, voire si l'ordre constitutionnel d'un État est renversé ou si le Parlement de cet État, membre de l'APF, est dissous ou privé de ses pouvoirs. Une fois suspendue, une section de l'APF ne peut pas occuper des postes de responsabilité de l'APF, bénéficiaire de ses actions de coopération ni participer aux différentes réunions de ses instances. Lorsque la suspension est levée, une procédure d'accompagnement est automatiquement mise en place pour une période de deux ans et permet à la section concernée de bénéficier d'un accès prioritaire aux actions de coopération.

Mise sous observation

La mise sous observation est appliquée en cas de « crise de la démocratie » ou de « violations graves des droits de l'Homme » telles que reconnues par la jurisprudence internationale et visées dans les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface. La section mise sous observation peut participer, sans droit de vote, aux différentes réunions de l'APF, mais ne peut occuper de postes de responsabilité. Les actions de coopération peuvent être maintenues ou suspendues. Lorsque la mise sous observation est levée, une procédure d'accompagnement peut être mise en place pour une période de deux ans, permettant à la section concernée de bénéficier d'un accès prioritaire aux actions de coopération.

Mise sous alerte

La mise sous alerte est utilisée en cas de risque de crise de la démocratie et/ou de violations de valeurs défendues dans l'espace francophone, afin d'assurer un suivi attentif de la situation et de proposer à la section concernée, au besoin, des mesures d'accompagnement. La mise sous alerte étant purement préventive, elle ne s'accompagne d'aucune sanction.

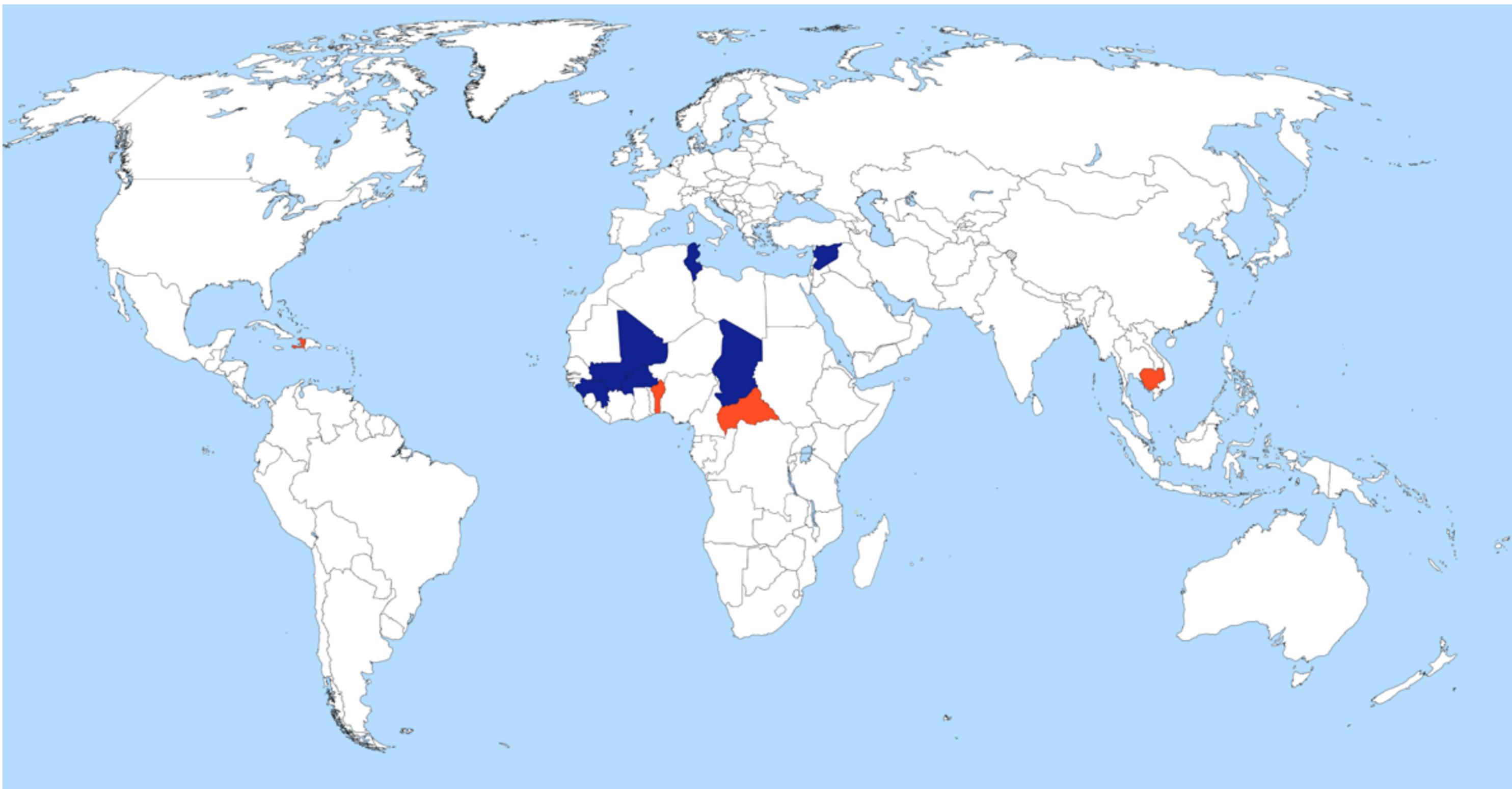
Révision des mécanismes de vigilance démocratique

Le Bureau de Dakar de l'APF de janvier 2020 a demandé à la Commission politique qu'elle intègre, dans son mandat de révision des Statuts de l'APF, une révision des mécanismes de vigilance démocratique, dans le but de les rendre plus constructifs et d'y intégrer davantage de mesures d'accompagnement. Une clarification de la nomenclature de même qu'une révision de la gradation des mécanismes seront apportées afin de mieux appréhender les situations politiques.

Regard sur les situations politiques dans l'espace francophone

Janvier à avril 2022

Données à jour au 1^{er} mai 2022



● Sections suspendues

● Sections mises sous alerte

1. Sections suspendues

République arabe syrienne



Régime politique
Semi-présidentiel

Président de la République
Bachir al-Assad (depuis 2000)

Dernières élections législatives
19 juillet 2020

Dernière présidentielle
26 mai 2021

La suspension de la section syrienne, prononcée lors de la 37^e Session de l'APF, à Kinshasa (2011), en application de l'article 4.1 des Statuts de l'APF, a été depuis lors maintenue au vu des persistances des violations des principes fondamentaux prescrits par les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, ainsi que des violations massives des droits de l'Homme.

Situation politique

Enfants français retenus en Syrie

Le 8 avril 2022, Amnesty International a appelé le gouvernement français à rapatrier les 200 enfants français détenus dans des camps insalubres au nord-est de la Syrie.

La Défenseure des droits, **Claire Hédon**, a appuyé cette requête en publiant un communiqué le 29 avril dernier pour rappeler à la France sa responsabilité envers tous ses ressortissants.

Exécution de civils

Le 27 avril, de nouvelles scènes d'exécution ordonnées par le gouvernement de **Bachar al-Assad** ont été diffusées. Dix civils ont été assassinés par les membres des renseignements militaires du régime.

Mali



Régime politique
Pouvoir militaire

Président de la Transition
Général Assimi Goïta
(25 mai 2021)

Dernières élections législatives
Mars et avril 2020

Prochaine élections présidentielle
et législatives
Annoncées pour le 27 février 2022
et reportées

La suspension *de facto* de la section malienne a été constatée lors de la réunion de la Commission politique du 12 octobre 2020, à la suite de la rupture de l'ordre constitutionnel, du coup d'État perpétré le 18 août et de la dissolution de l'Assemblée nationale.

Situation politique

Mise en œuvre de la Transition

Le 21 février 2022, le Conseil national de Transition (CNT) a adopté une nouvelle charte établissant une période de transition d'une durée de cinq ans, avant la tenue des prochaines élections. Ce texte prévoit également que l'actuel président, le colonel **Assimi Goïta**, ne pourra être candidat lors d'une future élection présidentielle. Enfin, il garantit l'amnistie aux auteurs des deux coups d'État.

Sanctions économiques

Le 9 janvier 2022, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a décidé d'engager des sanctions économiques à l'encontre du Mali. Ces sanctions imposent la fermeture des frontières entre le Mali et ses voisins ainsi qu'un embargo économique. À l'exception des produits

de première nécessité, les transactions commerciales et financières avec les autres États membres ont été interrompues. Ces mesures visent à contraindre la junte militaire au pouvoir à organiser des élections dans les plus brefs délais. Face au refus des autorités maliennes de se tenir aux élections initialement prévues le 27 février 2022, les États d'Afrique de l'Ouest ont décidé, lors du sommet d'Accra, le 25 mars 2022, de maintenir leurs sanctions. Contrairement au délai annoncé par la junte, ces derniers souhaitent un retour du pouvoir civil d'ici à 12 à 16 mois.

Situation sécuritaire

Tensions avec l'Europe

L'expulsion de l'ambassadeur français par la junte militaire malienne, en janvier 2022, apparaît comme un point culminant dans la détérioration des relations entre les deux États. Une véritable rupture

est actée lors du retrait des troupes militaires françaises, officiellement annoncé le 17 février 2022 par le président **Emmanuel Macron**. Cette décision marque la fin des opérations de la force française anti-jihadiste Barkhane et du groupement européen de forces spéciales Takuba. Le retrait de ces armées laisse craindre un vide sécuritaire dont les groupes jihadistes sévissant dans la région pourraient profiter.

Massacre présumé de Moura

L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) accuse les forces armées maliennes ainsi que les mercenaires du groupe russe Wagner d'avoir commis des exactions dans la localité de Moura. En effet, 300 civils auraient été exécutés du 27 au 31 mars 2022, alors que la version de l'armée malienne revendique la neutralisation de 203 combattants djihadistes. La demande d'investigation des enquêteurs de la Mission multidimensionnelle intégrée

des Nations unies au Mali (MINUSMA) sur ce massacre présumé n'a à ce jour pas obtenu d'approbation de la part des autorités maliennes.

Tchad



Régime politique
Pouvoir militaire

Président de la République
Mahamat Idriss Déby
(depuis le 20 avril 2021)

Dernière élection présidentielle
11 avril 2021

Prochaines élections législatives
Octobre 2022

La suspension *de facto* de la section tchadienne a été constatée lors de la réunion du Bureau du 12 octobre 2021 à la suite à la dissolution de l'Assemblée nationale.

Situation politique

Ouverture du pré-dialogue tchadien

Le 13 mars 2022 a marqué l'ouverture du pré-dialogue tchadien, à Doha, au Qatar. Cet évènement rassemble une pluralité de partis politiques, des groupes politico-militaires ainsi que le Conseil militaire de la Transition (CMT) dirigé par **Mahamat Idriss Déby**. L'objectif de cette rencontre est de préparer le dialogue national inclusif qui devait avoir lieu le 10 mai, à N'Djamena, afin d'initier une période de transition placée sous le signe de la réconciliation.

Les propositions défendues par le gouvernement le 14 avril 2022 s'appuient principalement sur l'amnistie des signataires, l'arrêt des opérations visant les groupes politico-militaires ainsi que la libération de leurs membres incarcérés. En retour, les groupes armés sont appelés à cesser tout recours

à la violence et à intégrer le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR).

Cependant, le pré-dialogue n'apporte pas les effets escomptés, les participants peinant à trouver un consensus. À tel point que l'un des mouvements rebelles les plus influents, le Conseil de commandement militaire pour le salut de la République (CCMSR), s'est retiré début avril, suivi de près par la plateforme Wakit Tama, principal représentant de l'opposition non armée. Le dialogue national prévu le 10 mai a alors été reporté *sine die*.

Guinée



Régime politique

Pouvoir militaire

Président de la République

Lieutenant-colonel Mamady Doumbouya

Dernières élections législatives

22 mars 2020

Dernière élection présidentielle

18 octobre 2020

La suspension *de facto* de la section guinéenne a été constatée lors de la réunion du Bureau du 12 octobre 2021 à la suite à la dissolution de l'Assemblée nationale.

Situation politique

Poursuites judiciaires contre d'anciens membres du gouvernement

Anciens ministre du budget et ministre d'État sous Alpha Condé, **Ismaël Dioubaté** et **Tibou Camara** ont été incarcérés et placés sous contrôle judiciaire le 23 février 2022 pour « détournement de deniers publics et corruption ». L'ex-Premier ministre, **Cellou Dalein Diallo**, a quant à lui été sommé de quitter son domicile. De violents affrontements sont alors intervenus le 28 février entre ses partisans et les forces de sécurité.

L'ancien parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), maintient sa mobilisation face à la junte militaire au pouvoir. **Ibrahima Kassory Fofana**, qui fut Premier ministre du **président Condé** à partir de mai 2018, a été désigné à la tête du parti le 7 mars. Toutefois, ce dernier

et deux anciens ministres ont été écroués le 6 avril pour « détournement ». Le parti reproche alors à la junte du **colonel Doumbouya** de s'acharner sur l'entourage de l'ex-président.

Organisation d'assises nationales

Des assises nationales ont débuté le 22 mars 2022 à l'initiative du colonel Mamady Doumbouya. Ces assises sont présentées comme une opportunité afin d'encourager le dialogue et de faciliter la réconciliation. Un Comité national des assises (CNA), co-présidé par un imam et un archevêque, a été créé pour favoriser ce processus durant six semaines.

Le 13 avril 2022, le RPG a décidé de se retirer de ces assises afin de protester, d'une part, contre l'incarcération abusive de ses membres et, d'autre part, contre les conditions de surveillance d'Alpha Condé.

Calendrier de transition

En mars 2022, la CEDEAO a exigé des autorités guinéennes la soumission d'un calendrier de transition avant le 25 avril, sous peine de sanctions supplémentaires. La junte a néanmoins demandé un délai afin d'achever ses différentes consultations. En effet, un Cadre de concertation inclusif a été institué le 6 avril, rassemblant des représentants des partis politiques, des membres du gouvernement et de la société civile. Ces consultations se sont conclues par l'annonce du colonel Doumbouya, le 30 avril, d'une période de transition de 39 mois avant le retour au pouvoir des civils.

Dans un communiqué publié le 22 avril 2022, le chef de la junte affirme la complète libération de l'ancien président Alpha Condé, qui est désormais libre de tout mouvement.

Tunisie



Régime politique

Constitution en suspens

Président de la République

Kaïs Saïed

(depuis octobre 2019)

Dernières élections
présidentielle et législatives

Septembre et octobre 2019

La suspension de facto de la section tunisienne a été constatée lors de la réunion du Bureau du 12 octobre 2021 à la suite de la suspension du Parlement.

Situation politique

Dissolution du Conseil de la magistrature

Le président tunisien **Kaïs Saïed** a dissous, le 6 février 2022, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Cet organe indépendant de supervision judiciaire est accusé de corruption et de partialité. La Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a estimé quelques jours plus tard que cet acte nuisait gravement à « l'indépendance du pouvoir judiciaire ».

Cette décision a suscité une vague de mécontentement des magistrats, qui ont décidé d'entrer en grève le 9 février 2022. Ces protestations n'ont néanmoins pas été entendues par le président Saïed, qui a instauré un organe de supervision judiciaire temporaire afin de remplacer le CSM, affirmant que cette instance représente « l'indépendance réelle de la magistrature ».

Une expression de mécontentement

Le 13 mars 2022, plus de 2 000 Tunisiens ont manifesté contre le pouvoir en place. Ces derniers s'opposent notamment à la consultation en ligne initiée par le président depuis le 15 janvier, afin de faire émerger des réformes politiques qui seront soumises à un référendum en juillet prochain, en vue d'une nouvelle Constitution. La population tunisienne s'est toutefois largement abstenue : le taux de participation lors de la clôture, le 17 mars, a été estimé à seulement 10 %.

Une crise socio-économique sans précédent

Le pays est confronté à une crise socio-économique sans précédent. En effet, une grande partie de la population s'enlise dans la pauvreté, en raison notamment d'un taux de chômage, qui s'élève à 18,4 %, et d'une forte inflation, estimée à plus de 6 %. Quant à la dette publique, elle dépasse 100 % du PIB.

Les autorités tunisiennes ont sollicité un troisième prêt auprès du Fonds monétaire international (FMI), afin de sortir de la crise et de sauver leur économie lourdement endettée. Le FMI a organisé deux missions en Tunisie, en février et en mars 2022. Si les discussions semblent encourageantes, l'aide se fait néanmoins attendre.

Dissolution du Parlement

Le 30 mars 2022, défiant la suspension décrétée par le président Saïed en juillet 2021, 120 députés sur 217 ont participé à une séance plénière en ligne. Cette réunion a été dirigée par le vice-président du Parlement, **Tarek Fertiti**. Lors de cette séance virtuelle, 116 députés ont alors voté pour l'abrogation des « mesures exceptionnelles » mises en place par le président. Celles-ci comprennent notamment la suspension du Parlement, lui permettant de disposer des pleins pouvoirs.

Qualifiant cette réunion de « tentative de coup d'État », le président tunisien a prononcé la dissolution du Parlement le 30 mars 2022. Le président du Parlement, **Rached Ghannouchi**, a rejeté cette décision, affirmant qu'il poursuivrait ses activités. Ce dernier a été entendu par la justice le 1^{er} avril dans le cadre d'une enquête pour « complot contre la sûreté de l'Etat ».

Cette dissolution du Parlement est largement contestée ; l'Union européenne et les États-Unis se sont déclarés « préoccupés » par la décision du président. Le 10 avril, plus d'un millier de manifestants se sont rassemblés pour protester contre le pouvoir en place.

Burkina Faso



Régime politique

Pouvoir militaire

Président de la Transition

Paul-Henri Sandaogo Damiba

Dernières élections législatives et présidentielle

22 novembre 2020

La suspension *de facto* de la section burkinabé a été constatée lors de la réunion du Bureau les 27 et 28 janvier 2022, conséquemment au coup d'État du 24 janvier.

Arrestation du président

Après avoir renversé le pouvoir en place le 24 janvier 2022, les autorités militaires, sous le commandement du colonel **Paul-Henri Sandaogo Damiba**, ont procédé à la dissolution des institutions et à l'arrestation du Président **Roch Marc Kristian Kaboré**, ancien président de l'APF. Ce dernier a été placé en résidence surveillée dans des conditions dénoncées par son parti, le Mouvement du peuple pour le Progrès (MPP). Lors de la réunion de son Bureau des 27 et 28 janvier 2022, l'APF a adopté une déclaration sur la situation politique au Burkina Faso, exigeant la libération du Président Kaboré. Cet appel a été renouvelé dans un communiqué publié le 24 février 2022. L'ancien président a finalement regagné son domicile le 7 avril dernier.

Une junte ouverte au dialogue

Alors que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

avait prononcé la suspension du Burkina Faso à la suite du coup d'État. Les échanges menés avec la junte militaire ont rassuré les États d'Afrique de l'Ouest quant à un prochain rétablissement de l'ordre constitutionnel. Lors du Sommet d'Accra, le 3 février dernier, la CEDEAO a par conséquent renoncé à prolonger les sanctions à l'encontre du Burkina Faso. Elle a néanmoins exigé la présentation d'un calendrier de transition raisonnable dans les plus brefs délais.

Charte et agenda de la transition

Le 6 février 2022, un décret signé par le lieutenant-colonel Damiba acte la création d'une commission chargée de l'élaboration d'un projet de charte et d'agenda de la transition. Un délai de deux semaines est établi afin de déterminer la durée de la transition et les modalités de sa mise en œuvre. Le 10 février 2022, le chef du Mouvement patriotique pour la sauvegarde

et la restauration (MPSR), le lieutenant-colonel Damiba, est déclaré président du Burkina Faso par le Conseil constitutionnel. Des assises nationales rassemblant les « forces vives » du pays ont été organisées le 1^{er} mars, afin d'établir la durée de la transition. La charte qui en découle fixe la période de transition à 36 mois et ne permet pas au président Damiba de se présenter aux futures élections présidentielles. Le 6 mars 2022, il nomme un gouvernement composé de 25 membres pour diriger le pays au cours des trois prochaines années.

Condamnation de Blaise Compaoré

Le 8 février 2022 a marqué l'ouverture du procès de l'assassinat de l'ex-président burkinabé, **Thomas Sankara**, tué lors d'un coup d'État en 1987. Son successeur, **Blaise Compaoré**, a été condamné par contumace à la prison à perpétuité pour avoir participé à son exécution. Deux de ses

compagnons ont également été reconnus coupables.

Situation sécuritaire

Attaques jihadistes dans le nord du pays

Le Burkina Faso est frappé depuis 2015 par des violences jihadistes qui ont fait plus de 2 000 morts et 1,8 million de déplacés, en particulier dans le Nord et l'Est du territoire. Le 10 février 2022, le pays a connu l'attaque la plus meurtrière à l'encontre de ses forces de défense et de sécurité : 53 gendarmes ont été tués dans leur camp de détachement à Inata. Le 13 mars, une nouvelle embuscade près de la localité minière de Taparko a causé la mort de treize gendarmes. Les attaques contre les détachements militaires se multiplient dans la région et ont causé une trentaine de morts depuis le début du mois d'avril 2022.

La population civile fait également face à une menace jihadiste grandissante. Deux mines d'or ont été prises pour cible en mars et en avril 2022, causant le décès de plus d'une trentaine de personnes.

La lutte contre le terrorisme

Alors qu'une grande partie de la population reproche à l'ex-président burkinabé son inefficacité face aux mouvements jihadistes, le président Damiba et son gouvernement entendent faire de la lutte contre le terrorisme l'une de leurs priorités. Face à une série d'attaques de plus en plus fréquentes et de plus en plus meurtrières, le gouvernement burkinabé a annoncé, le 19 avril 2022, la création de « comités locaux de dialogue » afin d'initier un contact avec les groupes armés.

2. Sections sous alerte

Bénin



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Patrice Talon (depuis 2016)

Dernières élections législatives
28 avril 2019

Dernière élection présidentielle
11 avril 2021

Préoccupé par la détérioration de la situation politique béninoise en amont et à l'issue des élections législatives du 28 avril 2019, le Bureau de l'APF a mis sous alerte la section béninoise, lors de sa réunion du 5 juillet 2019, à Abidjan.

Lors de sa réunion de juin 2021, la Commission politique a décidé de maintenir la mise sous alerte par le Bureau et de constituer un comité *ad hoc* afin de poursuivre les échanges avec les autorités béninoises. Une mission d'information est prévue en mai 2022, afin de poursuivre l'étude de la situation politique.

Situation politique

Droits des opposants politiques

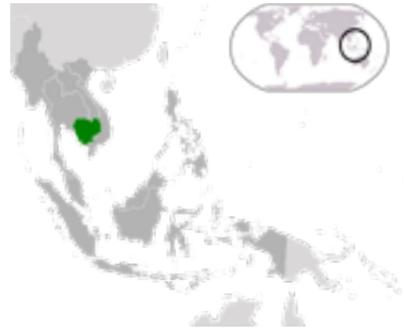
Le traitement des opposants politiques au **président Talon** suscite de nombreuses réactions. Le 21 janvier 2022, seize députés français ont pris part à une tribune collective afin de dénoncer la menace de l'État de droit au Bénin, compte tenu du traitement accordé aux opposants politiques. Cette tribune vise également à rappeler le rôle d'allié de la France afin d'assurer la défense des libertés et le maintien de la paix au Bénin.

Dans un communiqué publié le 3 mars, un an après l'incarcération de leur cheffe de file, les Démocrates ont de nouveau exigé la libération de **Reckya Madougou** et de tous les prisonniers politiques. Les membres du parti estiment que les faits qui lui sont reprochés sont infondés et interviennent uniquement à des fins politiques, pour contrer

sa participation à l'élection présidentielle. Leur texte appelle également à un « retour sans condition des exilés politiques » et à l'ouverture d'un dialogue national pour instaurer un climat de paix.

Le rapport 2021-2022 d'Amnesty International, paru en mars 2022, a dénoncé la violation du droit à un procès équitable pour les opposants politiques de Patrice Talon. Les cas de **Joël Aïvo** et de Reckya Madougou y sont notamment abordés.

Cambodge



Régime politique
**monarchie constitutionnelle
élective**

Premier ministre
Hun Sen (depuis 1998)

Dernières élections législatives
6 novembre 2018

S'inquiétant de la dissolution du principal parti d'opposition cambodgien à l'approche des élections législatives de juillet 2018, le Bureau de l'APF a mis sous alerte la section cambodgienne lors de sa réunion du 6 juillet 2018 à Québec.

Situation politique

Condamnation d'un opposant politique

Le 17 mars 2022, le co-fondateur du principal parti d'opposition, le Parti du salut national du Cambodge (PSNC), **Sam Rainsy**, a été condamné par contumace à 10 ans de prison. Six autres personnalités de l'opposition également accusés d'avoir tenté de renverser le gouvernement, ont reçu le même verdict. Le procès de **Kem Sokha**, autre co-fondateur du parti, est en cours. Human Rights Watch évoque « une chasse aux sorcières » contre les opposants politiques du Premier ministre Hun Sen.

Une mission de bons offices parlementaires est prévue par l'APF fin 2022 ou début 2023 afin de réévaluer la mise sous alerte de la section cambodgienne, en vigueur depuis juillet 2018.

Haiti



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Jovenel Moïse
(assassiné le 6 juillet 2021)
Interim assuré par le Premier
ministre **Ariel Henry**

Prochaines élections législatives,
sénatoriales et présidentielle
à confirmer

Préoccupé par la dégradation du climat social, la crise politique, la défaillance de l'État et la caducité du Parlement, le Bureau de l'APF a mis sous alerte la section haïtienne lors de sa réunion du 29 janvier 2020, à Dakar.

Situation politique

Le 7 février 2022, le Premier ministre haïtien **Ariel Henry** a justifié son maintien au pouvoir face au vide juridique depuis l'assassinat du président **Jovenel Moïse**. Cette décision est néanmoins largement contestée par son opposition mais également par la population.

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans la capitale haïtienne le 29 mars afin de dénoncer son maintien au pouvoir. Son inefficacité face à l'augmentation considérable du nombre d'enlèvements lui est également reproché. En mars 2022, l'on estime que cinq à dix enlèvements ont lieu quotidiennement.

Le 18 février 2022, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé Haïti à lutter contre l'instabilité et a insisté sur la nécessité de « tenir pour responsables les auteurs de violence ».

L'ONU s'est également dite préoccupée par l'état de crise constant dans lequel se trouve le pays.

République centrafricaine



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Faustin-Archange Touadéra
(depuis 2016)

Dernière élection présidentielle
27 décembre 2020

Dernières élections législatives
27 décembre 2020 et 14 mars 2021

Préoccupé par la dégradation du climat politique et sécuritaire, le Bureau de l'APF a mis sous alerte la section haïtienne lors de sa réunion du 12 octobre 2021.

Situation politique

La principale plateforme de l'opposition non armée a annoncé, le 3 février 2022, son retour dans le comité chargé de préparer un « dialogue républicain ». Cette initiative, proposée par **le président Touadéra** au lendemain de son élection, avait été délaissée par le parti de l'opposition en raison de poursuites judiciaires à l'encontre de trois de leurs députés.

Cependant, l'opposition a finalement choisi de se retirer à la veille de l'ouverture du dialogue national prévue le 21 mars. Les raisons évoquées résident notamment dans l'absence de précisions quant aux réels objectifs. En effet, ce dialogue est défini comme un cadre pour restaurer la paix et la sécurité. Toutefois, les groupes rebelles n'y ont pas été conviés. D'autre part, la question post-électorale n'apparaît pas à l'ordre du jour. Pourtant, l'opposition

remet profondément en cause la légitimité de l'accès au pouvoir de Faustin-Archange Touadéra. Le dialogue s'est par conséquent ouvert sans opposition ni groupes rebelles.

Situation sécuritaire

Offensive des groupes rebelles

L'armée centrafricaine et les paramilitaires du groupe russe Wagner sont accusés de multiples exactions et de semer la terreur dans certains villages. L'ONU a notamment dénoncé, le 17 février 2022 le fait que ces forces bloquent les actions menées par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). Lors du Conseil de sécurité de l'ONU, le 22 février, la France et les États-Unis se sont également insurgés contre ces agissements. L'impunité dont les paramilitaires russes font l'objet a été longuement soulignée.

3. Autres situations politiques

Ukraine (et pays limitrophes)



Régime politique

Semi-présidentiel

Président de la République

Volodymyr Zelensky

Dernières élections

présidentielle et législatives

Avril et octobre 2019

Situation politique

Invasion russe en Ukraine

Les tensions entre l'Ukraine et la Russie se sont intensifiées dès avril 2021 en raison d'une présence militaire russe accrue à la frontière ukrainienne et en Crimée. Les craintes d'une incursion en Ukraine ont été renforcées par le déploiement des troupes russes

en Biélorussie dans le cadre d'exercices militaires conjoints en février 2022. Ces craintes ont été confirmées lors de l'offensive russe déclenchée le 24 février dernier.

L'APF a condamné cette agression et a appelé à la cessation immédiate des combats dans un communiqué publié le 3 mars 2022. Elle a également exprimé sa solidarité avec les cinq sections bordant la frontière de ces États : la Bulgarie, la Hongrie,

la Moldavie, la Pologne et la Roumanie.

L'APF a également tenu à rappeler la nécessité qu'un traitement égal soit offert à tous les réfugiés. En effet, de nombreux réfugiés non-ukrainiens, parmi lesquels un nombre important d'étudiants, se sont vu refuser le droit à une protection. Lors de la Conférence des Présidents de la région Europe de l'APF, deux parlementaires ukrainiennes ont été reçues et le président de la Rada, **Rouslan Stefantchouk**, a pu intervenir en visioconférence. L'APF a alors eu l'occasion de renouveler son engagement et sa solidarité envers l'Ukraine.

Canada



Régime politique
Monarchie constitutionnelle
 Premier ministre
Justin Trudeau
 Dernières élections fédérales
20 septembre 2021

Situation politique

Le convoi de la liberté

Le Canada a été frappé, du 22 janvier au 23 février 2022, par un mouvement de contestation initié par des chauffeurs routiers. Ces derniers ont manifesté leur mécontentement contre l'obligation vaccinale pour entrer sur le territoire par voie terrestre. Cette mesure intervenant dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 les concernait principalement puisqu'ils sont régulièrement amenés à franchir la frontière canadienne vers les États-Unis.

Pour faire entendre leur voix, des centaines de camions ont bloqué les rues entourant le Parlement, à Ottawa, pendant plusieurs semaines.

Afin de mettre fin aux blocages, le Premier ministre Justin Trudeau a invoqué la loi sur les mesures d'urgence, qui a été utilisée pour la deuxième fois en temps de paix. Cette loi permet au gouvernement de mettre en place des « mesures extraordinaires » afin de résoudre une crise. Cette décision a néanmoins suscité de nombreuses controverses quant à la garantie des droits et libertés des citoyens canadiens.

Cameroun



Régime politique
présidentiel
 Président de la République
Paul Biya (depuis 1982)
 Dernières élections législatives
9 février 2020

Situation politique

Droits humains

Le 10 février 2022, Human Rights Watch a accusé le Cameroun d'avoir commis de « graves violations des droits humains ». En effet, quelques dizaines de ressortissants camerounais expulsés des États-Unis ont été, à leur arrivée au Cameroun, soumis à des arrestations arbitraires et des violences par les autorités. Ces abus de force seraient notamment en lien avec leur appartenance à la

communauté anglophone.

Libération d'opposants politiques

Cinq membres du parti Mouvement pour la reconnaissance du Cameroun (MRC) de **Maurice Kamto**, principal opposant politique camerounais, ont été libérés le 31 mars 2022. Les membres du parti avaient violemment été réprimés par la police lors d'une marche qu'ils

souhaitaient pacifique. Ces derniers ont été poursuivis pour « insurrection, manifestations illégales et attroupement ».

Situation sécuritaire

Attaques de groupes armés

Le Nord du Cameroun, notamment le long de la frontière nigériane, subit de nombreuses attaques jihadistes des groupes Boko Haram et de l'Etat islamique en Afrique. Le 25 février 2022, cinq employés de Médecins sans Frontières ont été enlevés puis relâchés le 31 mars, sans que les conditions de leur libération ne soient révélées.

Tensions communautaires

Les territoires abritant la communauté anglophone au Cameroun, soit le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du pays, sont régulièrement marqués par des scènes de violence et des enlèvements. Un mouvement

séparatiste soutenu par la minorité anglophone anime la région. Le 2 mars 2022, sept personnes, dont un sous-préfet et un maire issu du parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), ont été tués. Des explosifs ont été déclenchés lors du passage de leur convoi. Quatre membres de l'administration pénitentiaire ont également trouvé la mort dans une embuscade au Nord-Ouest du Cameroun.

République démocratique du Congo



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Félix Tshisekedi (depuis 2019)

Dernières élections législatives
30 décembre 2018

Situation politique

L'arrestation par l'Agence nationale des renseignements (ANR), le 5 février 2022, de **François Beya**, conseiller spécial en matière de sécurité du **président Tshisekedi**, soulève d'importantes contestations. Il est soupçonné d'avoir tenté de mener des « agissements contre la sécurité nationale ».

Les partisans du parti au pouvoir, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), ont organisé des manifestations au lendemain de son arrestation. Le 1^{er} mars, son entourage a dénoncé le durcissement de ses conditions de détention et a réclamé un procès équitable ou sa « libération immédiate ». Toutefois, sa mise en accusation n'a toujours pas été prononcée,

faute de preuves.

Le 17 mars 2022, une soixantaine d'organisations congolaises et internationales ont alerté sur une préparation « baclée et chaotique » des prochaines élections en 2023. Cette orientation semble se confirmer par la manifestation qui s'est déroulée le 22 avril à Kinshasa. En effet, l'ouverture des débats à l'Assemblée nationale sur la révision de la loi électorale a été largement contestée par l'opposition. Les principaux partis d'opposition revendiquent notamment la nécessité de trouver un consensus sur la loi électorale avant de procéder à sa révision.

Situation sécuritaire

Les Forces démocratiques alliées (ADF) commettent de nombreuses exactions dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. En avril 2022, plus d'une quarantaine de civils ont été tués dans des attaques présumées des rebelles ADF

dans ces régions.

L'ONU fait part d'une véritable détérioration de la situation sécuritaire. Elle dénonce notamment la résurgence du Mouvement du 23 mars (M23). Les affrontements entre l'armée et cette ancienne milice tutsie se sont intensifiés en avril dernier.

Côte d'Ivoire



Régime politique
présidentiel

Président de la République
Alassane Ouattara (depuis 2011)

Dernière élection présidentielle
31 octobre 2020

Dernières élections législatives
6 mars 2021

Situation politique

Le 2 février 2022, en raison de l'absence du président **Amadou Soumahoro, Adama Bictogo** a été désigné comme président par intérim de l'Assemblée nationale.

Un remaniement ministériel s'est imposé suite à la démission du Premier ministre, **Patrick Achi**, et de son gouvernement, le 13 avril 2022. Il a néanmoins été reconduit à son poste le 19 avril, aux côtés d'un nouveau Vice-président de la République, **Tiémoko Meyliet Koné**.

Le 4 mars, s'est achevé un dialogue entre le pouvoir et l'opposition afin de renforcer « la culture démocratique au sein de la société ivoirienne. » Les violences électorales survenues en 2020 avaient remis en question l'État de droit. C'est pourquoi, le rapport signé à l'issue de ce dialogue invite à « se départir de la violence comme mode d'accession au pouvoir. »

Niger



Régime politique
semi-présidentiel

Président de la République
Mohamed Bazoum
(depuis 2021)

Dernière élection présidentielle
27 décembre 2020
et 21 février 2021

Dernières élections législatives
27 décembre 2020

Situation sécuritaire

Le 18 février 2022, **le président Bazoum** a déclaré que le Niger s'apprêtait à accueillir les forces spéciales européennes Takuba après leur retrait du Mali. L'objectif du président nigérien est de sécuriser la frontière malienne et de contrer l'expansion terroriste qui pourrait émerger en l'absence des forces Barkhane et Takuba sur le territoire malien.

Le Niger subit depuis plusieurs mois une résurgence des attaques terroristes. Dans la nuit du 9 mars, au moins dix civils ont été tués dans leurs villages par des groupes Boko Haram. Le 13 avril 2022, deux attaques ont entraîné la mort de sept policiers et de quatre soldats dans le nord et l'ouest du pays.

Le président Bazoum a ouvert fin février le dialogue avec les jihadistes afin de restaurer la paix. Le 26 février, le président

nigérien a annoncé la libération de plusieurs terroristes détenus au Niger, dont des membres du groupe Boko Haram. Des émissaires, parmi lesquels figurent des élus locaux ou encore d'influents chefs traditionnels, ont également été envoyés afin de dialoguer avec des chefs jihadistes.

Guinée Bissau



Régime politique
semi-présidentiel

Président de la République
Umaro Sissoco Embaló

Dernière élection présidentielle
29 décembre 2019

Dernières élections législatives
10 mars 2019

Situation politique

Le 1^{er} février 2022, une tentative de coup d'État a été déjoué autour du palais du gouvernement à Bissau. En effet, des tirs ont retenti alors que se réunissait un conseil des ministres extraordinaire en présence du **président Embaló** et du Premier ministre **Nuno Gomes Nabiam**. Une confusion émanait néanmoins quant à l'identification des hommes armés encerclant l'immeuble. Le président bissau-guinéen a tenu à s'exprimer dans la soirée

afin d'assurer que la situation était « sous contrôle » .

Le 26 février, les auteurs de cette tentative de coup d'État dont deux hauts-responsables militaires, ont été limogés par le président Embaló.

Afin d'éviter toute nouvelle menace de renversement du pouvoir, la CEDEAO a annoncé, le 4 février, l'envoi d'une force de stabilisation. Les conditions et la date de déploiement n'ont cependant pas été mentionnées.

Le 5 février 2022, l'ex-parti au pouvoir, le Parti africain

pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), s'est vu refuser l'accès à son siège par les forces de l'ordre. Quelques semaines plus tard, des hommes armés se sont introduits dans le siège de ce parti de l'opposition, semant ainsi la terreur auprès des membres.

5. Veille électorale depuis le 1^{er} janvier 2022

Serbie

Référendum constitutionnel (janvier)

La population serbe a été appelée à se prononcer, le 16 janvier 2022, par voie de référendum, sur une réforme visant à renforcer l'indépendance judiciaire. Le projet soumis au vote portait notamment sur un amendement de la Constitution afin de répondre davantage aux conditions requises pour adhérer à l'Union européenne. L'UE s'est d'ailleurs félicitée des 60,5 % de votes favorables à cette proposition. Le taux de participation des électeurs s'est élevé à 30 %.

Élections législatives et présidentielle (avril)

Le président sortant **Aleksandar Vucic** et son Parti du progrès serbe (SNS) se sont largement imposés lors des élections législatives et présidentielles du 3 avril. En effet, le président a obtenu 60 % des suffrages, se qualifiant ainsi dès le premier tour, comme pour son premier mandat. Son parti a remporté 43 % des voix, soit 122 sièges sur 150, loin devant le Parti socialiste de Serbie (SPS), qui a obtenu 32 sièges.

Sénégal

Elections locales (janvier)

Les élections municipales sénégalaises se sont déroulées le 23 janvier 2022. Pour la première fois, les Sénégalais ont désigné leurs maires sur la base du suffrage universel direct. L'opposition s'est imposée dans de nombreuses villes, dont la capitale. Les listes de l'opposition étaient dirigées à Dakar par **Barthélémy Dias** et **Ousmane Sonko**. A quelques mois des élections législatives prévues en juillet prochain, c'est un indicateur significatif pour le parti au pouvoir.

Hongrie

Elections législatives (avril)

Le Premier ministre sortant **Viktor Orbán** a remporté une victoire écrasante lors des élections législatives du 3 avril. Son parti Fidesz a recueilli 53,35% des voix, contre 34,75 % pour la coalition d'opposition.

France

Election présidentielle (avril)

Les résultats du premier tour des élections présidentielles ont désigné le président sortant **Emmanuel Macron** en tête avec 27,5 % des voix et

Marine Le Pen, cheffe de file du Rassemblement national (RN), avec 24,01 % des voix.

Le deuxième tour s'est soldé par la victoire du représentant de La République en marche (LREM), qui s'est imposé avec 58,5 % des suffrages, contre 41,5 % des voix pour sa rivale. Des élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin.

Calendrier électoral

Mai à décembre 2022

Données à jour au 1^{er} mai 2022

